

FICHE-PROJET N° 12

PCDR LEUZE-EN-HAINAUT – REFERENCES DE PROJET			
Référence projet	12	Version	1
Intitulé générique du projet	Cadre de vie et patrimoine	Date	Octobre 2012
Priorité	2	Subside DR envisagé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui / <input type="checkbox"/> Non

INTITULE DU PROJET

Aménagement des abords de l'église de Pipaix

A. CONTEXTE GLOBAL

A l'échelle de l'entité et en termes de population, Pipaix constitue le plus gros des villages, avec 1.550 habitants.

Situé à 3 km de Leuze et 15 km de Tournai, les villageois sont rapidement reliés par la voiture aux principaux pôles de la Région.

Pipaix est un village dynamique, dans lequel les activités sont nombreuses.

On y compte parmi elles :

A l'extérieur :

- Un club de football,
- La Grande Ducasse,
- Un marché aux puces,
- La balle pelote,
- Du beach volley,
- Le crossage,
- Deux clubs de vélo
- Organisation de Télévie

A l'intérieur :

- Une fanfare,
- Le Patro,
- Le comité de la Grande Ducasse,
- Une association du troisième âge,
- Le cercle royal Horticole

Comparé à certains autres villages de l'entité, quelques commerces et artisans y sont aussi présents, de même que plusieurs cafés et restaurants. Nous noterons également la présence du musée des 18 Jours.

Pourtant, il existe un certain décalage entre l'importance de ces activités et la qualité des espaces publics, en inadéquation avec les besoins de convivialité.

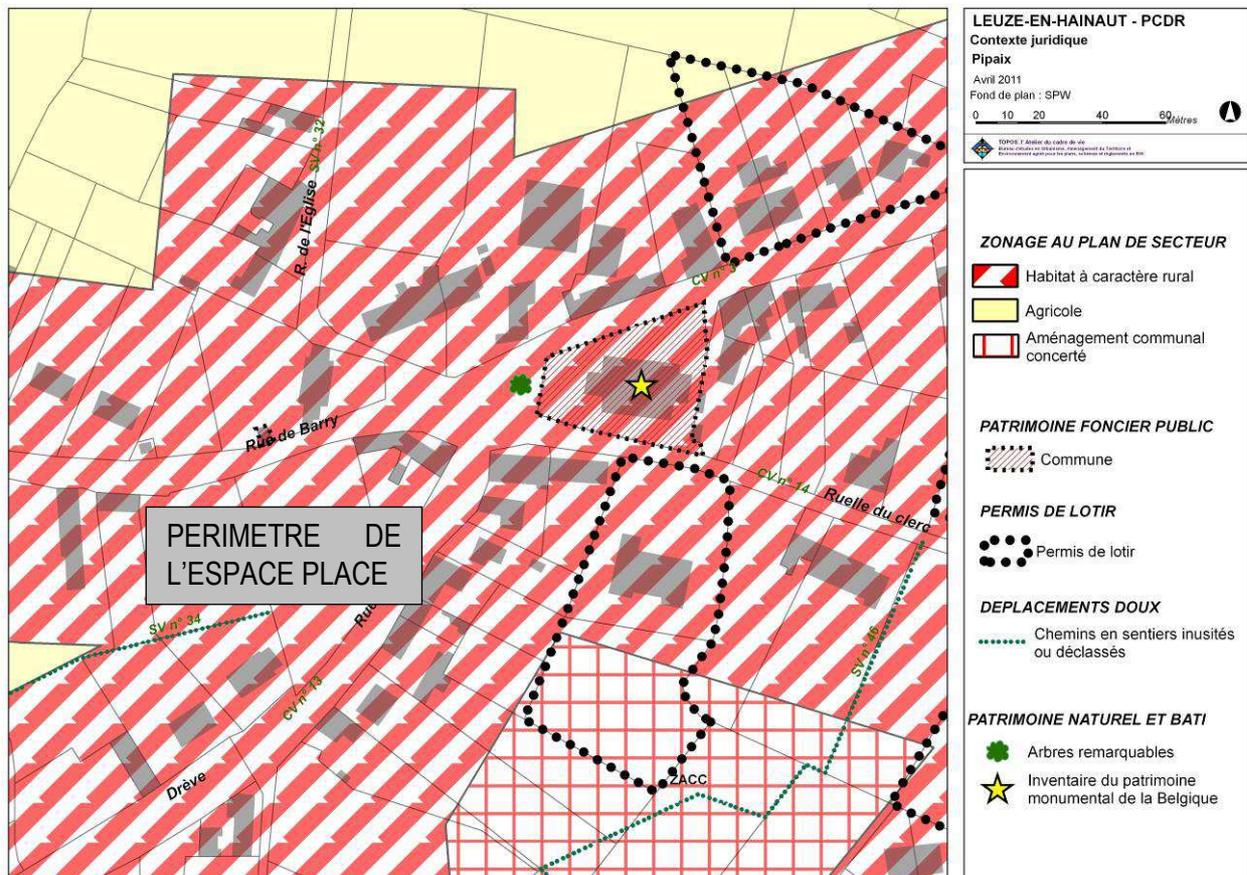
En effet, il n'existe aucun point de contact réel à l'échelle des espaces publics. La place de l'église, par exemple, ne répond pas aux attentes des villages et constitue un point dangereux en matière de circulation.

En plus de l'aménagement de la place principale de Pipaix, la valorisation des abords de l'église fera donc l'objet d'une deuxième fiche-projet en lien avec l'embellissement général de Pipaix.

B. DESCRIPTION DU PROJET

1. SITUATION EXISTANTE

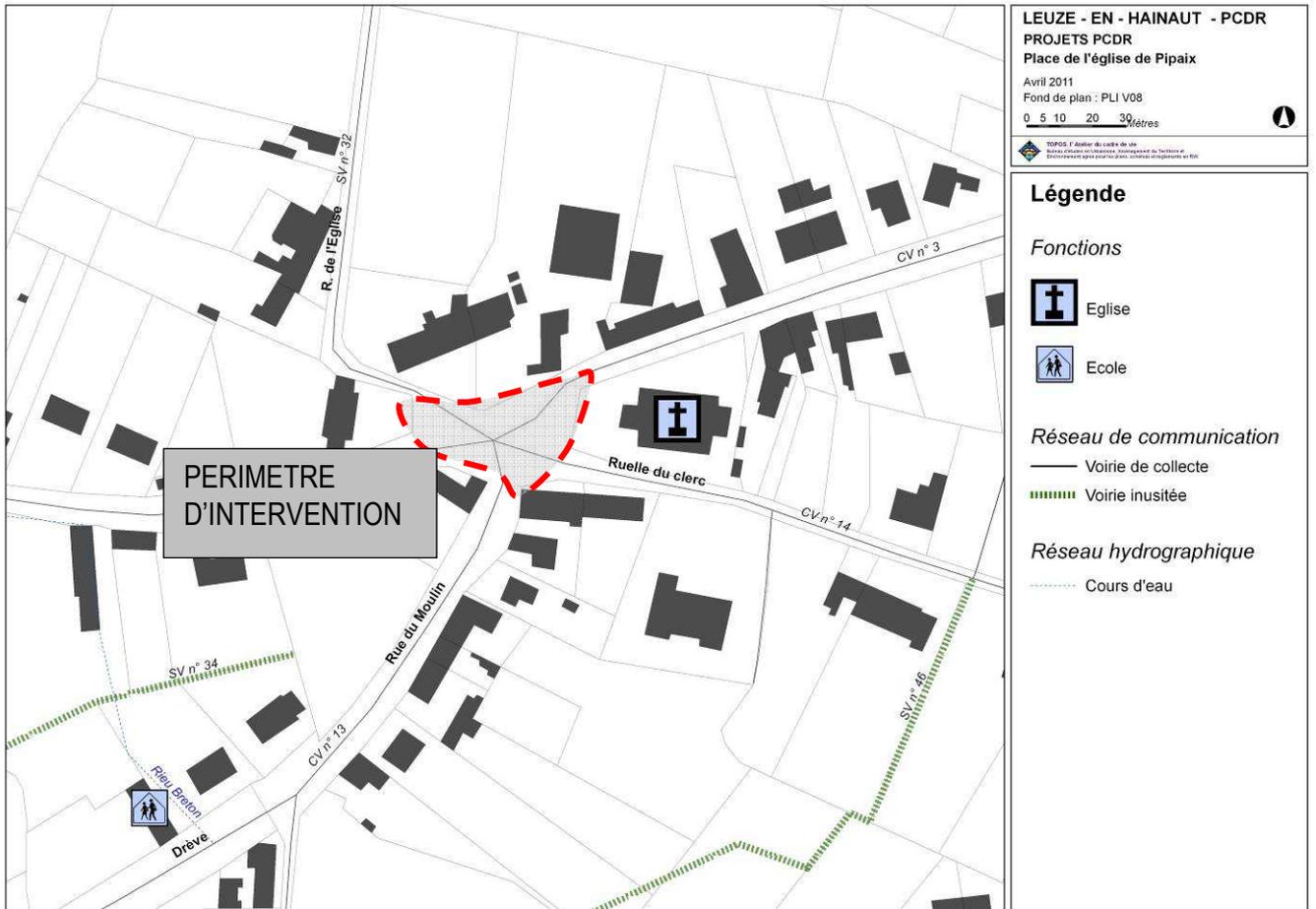
a) SITUATION JURIDIQUE



Carte 1 : Contexte juridique au sein et aux abords du périmètre d'intervention

- Au plan de secteur, la place de l'église de Pipaix se situe en zone d'habitat à caractère rural.
- La parcelle de l'église est de propriété communale.

b) SITUATION DE FAIT



Carte 2 : Plan de localisation

Le contexte bâti

La place de l'église se présente sous forme de carrefour, avec l'église comme élément central. L'environnement urbanistique est constitué de bâtiments d'un niveau à un niveau et demi, couverts par des toitures à deux versants.

Les bâtiments sont implantés avec un recul variable par rapport au domaine public. Le recul devant ceux-ci est minéralisé et sert en général au stationnement des véhicules. Sur le domaine public, ces reculs constituent un vaste espace minéralisé dépourvu d'âme.



Photo 1 : Place de l'église, de l'ancien presbytère



Photo 2 : Le presbytère après rénovation



Photo 3 : Espace public aux abords de l'église



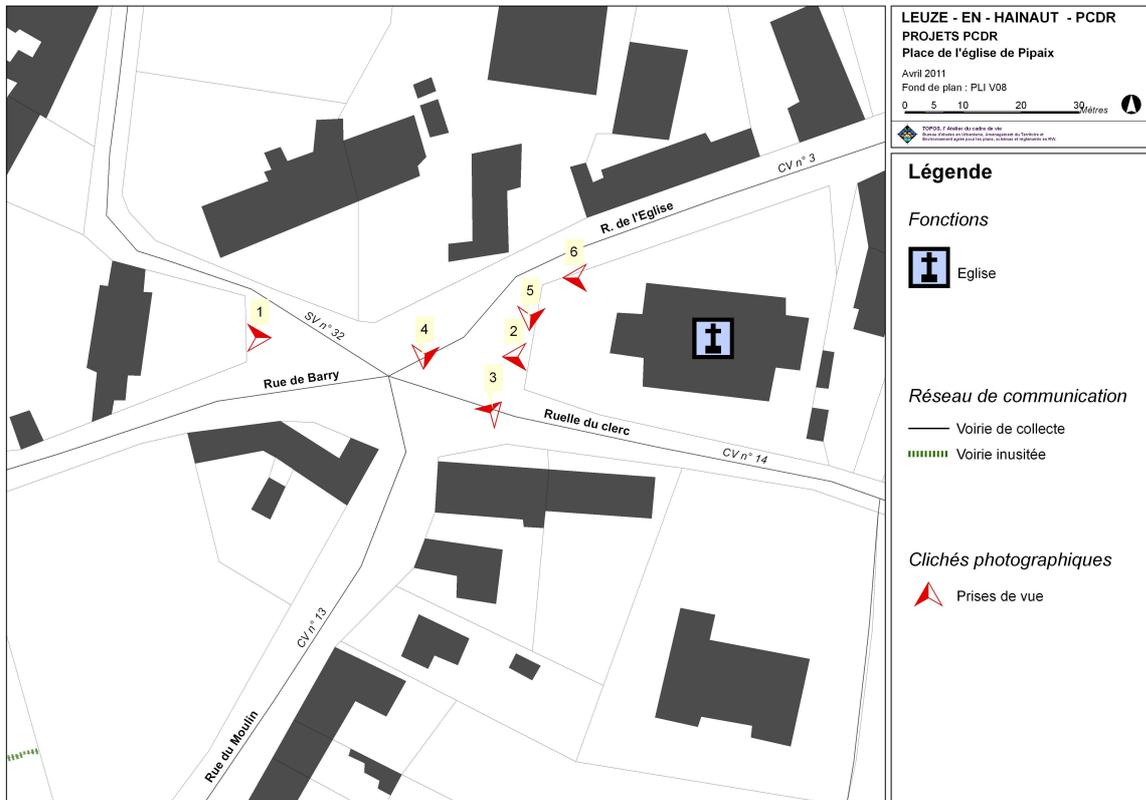
Photo 4 : Habitation sur la place de l'Eglise



Photo 5 : Habitation donnant sur la place de l'Eglise



Photo 6 : Habitation donnant sur la place de l'Eglise



Carte 3 : Prises de vue selon les photos ci-avant

2. **MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITABLES**

- Aménagement d'un parking à camions pour les transporteurs résidant à Pipaix
- Création d'une aire de jeux à l'entrée de la drève

C. JUSTIFICATION DU PROJET

- La place est déstructurée
- La voirie est l'élément dominant de la place
- Les activités extérieures sont nombreuses mais aucun espace public n'est organisé pour faciliter ces manifestations villageoises.

1. **ORIGINE DE LA DEMANDE**

- Consultation de la population (18 septembre 2008 et 5 mars 2009)
- CLDR

2. **OBJECTIFS POURSUIVIS**

- Créer un lieu de rencontre extérieur, pour une meilleure qualité de vie,
- Renvoyer une image positive et dynamique du village
- Créer une unité esthétique au sein du village, tout en préservant son caractère rural.

D. EVALUATION

1. **EFFETS MULTIPLICATEURS**

- Attractivité du village
- Sécurité accrue aux abords de l'église

2. **NOMBRE D'EMPLOIS ENVISAGE**

Néant

3. **INDICATEURS DE RESULTATS**

- Organisation de manifestations festives (nombre d'évènements et nombre de visiteurs),
- Sécurité piétonne améliorée

4. **INDICATEURS D'IMPACT**

- Eau : Pas d'impact particulier.
- Air/Climat : la production de gaz est liée aux déplacements motorisés.

- Sol : Le sol étant déjà revêtu, aucune modification n'est envisagée.
- Bruit : L'organisation des circulations pourra avoir comme effet de diminuer les nuisances sonores
- Déchets : Pas d'impact particulier
- Energie : Pas d'impact particulier
- Cadre de vie : Le projet, dans sa valorisation complète, contribue à améliorer le cadre de vie. A cet égard, un soin particulier sera apporté :
 - à la sécurité des écoliers, mais également à tout usager doux,
 - Aux personnes à mobilité réduite, usagers de l'espace public
 - Aux commerçants,
 - Aux visiteurs du musée
- Mobilité et sécurité publique :
 - L'aménagement d'une zone 20 donnant priorité aux piétons et aux usagers doux,
 - L'aménagement d'une zone 30 offrant des conditions de sécurité accrues

5. LES LIENS DU PROJET AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE

ECONOMIQUE	SOCIAL	ENVIRONNEMENT
	Qualité d'accueil	Embellissement
	Convivialité	Partage de l'espace public
	Sécurité	

E. ESTIMATION DU COUT GLOBAL

Cf. tableau récapitulatif